



# Protocole sanitaire COVID-19

## Espaces Jeunes Anim'6

---

### 1. Protocole sanitaire

- Application des gestes barrières :
  - Lavage des mains régulier, obligatoire à l'entrée et à la sortie des espaces jeunes
  - Gel hydro alcoolique disponible sur les espaces jeunes
  - Port du masque obligatoire pour les activités intérieures/extérieures et dans les déplacements (fournis par vos soins)
  - Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir jetable (fournis par vos soins)
- Limitation du nombre de participants :
  - Inscription obligatoire au préalable auprès des animateurs
  - Ramassage assuré après inscription
- Nous ne fournissons pas d'eau, ni de goûters
  - chacun viendra avec sa bouteille/ gourde et son goûter
- Lavage et désinfection avant chaque ouverture des locaux et des minibus et une vigilance sera apportée aux endroits particuliers comme les poignées de porte, interrupteurs...
- Si un jeune se blesse, il peut être soigné par un adulte muni de ses protections ainsi que de gants.
- Si un jeune ne respecte pas les conditions sanitaires mises en place nous ne serons plus en capacité de l'accueillir

### 2- Organisation des locaux et des activités

#### 2.1- Organisation des locaux et du transport

- Les salles d'activités, les sanitaires et l'ensemble des surfaces utilisées sont nettoyées une fois par jour
- Les salles d'activités sont aménagées de manière à respecter au maximum la distanciation physique

- Les salles d'activités sont aérées avant l'arrivée des jeunes par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes et pendant l'activité.
- Pour tout trajet en minibus, le masque est obligatoire.
- Le véhicule utilisé fait l'objet, avant et après son utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

## 2.2- Organisation des activités

- Les jeux du type baby-foot, billard, console sont accessibles mais leurs utilisations sont conditionnées par un lavage de mains au préalable
- Le « matériel non-consommable » du type matériel de bricolage, crayons, jeux est isolé pendant 24 h avant la réutilisation
- Les activités sont organisées par petits groupes

## 2.3- Organisation des repas

Les repas préparés sur site font l'objet d'un protocole sanitaire strict :

- Aménagement des tables prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celle appliquées dans le protocole sanitaire hôtellerie-restauration (Respect d'une distance de 1 mètre linéaire entre les deux tables)
- Lavage des mains avant et après le repas.
- L'organisation du temps de restauration limite les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts.
- Un nettoyage des sols et des surfaces de restauration est effectué avant et après utilisation.

## 3. Procédure de gestion d'un cas suspect

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

*Conduite à tenir :*

- Isolement immédiat du jeune avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance du jeune dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.

- Rappel par les responsables de l'école de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

*En cas de test positif :*

- Des dépistages sont organisés au sein de l'espace jeunes selon les modalités définies par les autorités sanitaires
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte
- Information des personnels et des parents des jeunes ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade par téléphone

**4. Rôle des parents :**

- Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'espace jeunes en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez le jeune ou dans la famille du jeune.
- Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'espace jeunes.
- En cas de symptômes ou de fièvre (supérieure à 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'espace jeunes
- Nécessité de déclarer à aux responsables de l'espace jeunes la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné : [anim6.inscriptions@gmail.com](mailto:anim6.inscriptions@gmail.com)

Le présent protocole mis à jour en date du 3 Novembre 2020 est valable jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités. Vous serez informés de son évolution le plus rapidement possible par mail.

*L'équipe Anim'6*